

La sécurité et le long terme dans l'air du temps

Par Benoît Baron, Franck Joselin et Jean-Charles Naimi

le 12/06/2009

Juger en toute indépendance les produits et services patrimoniaux dans leur dimension innovante, telle est l'ambition de ce Grand prix depuis maintenant quatre ans. Une soixantaine de dossiers ont concouru à cette occasion, révélant en ces temps difficiles une évidente propension à mettre en avant le caractère défensif et protecteur des offres.

Avec en toile de fond l'approfondissement de la crise économique et financière, ce millésime des Actifs du patrimoine se révèle plein de sens sur la capacité des acteurs de la promotion à adapter leur potentiel de recherche et de développement.

Pour cette quatrième édition - ce qui, depuis 2006, a permis de juger plus de 200 nouveautés proposées au marché -, l'attente était donc particulièrement forte de la part du jury de mesurer la diversité et la richesse de l'offre patrimoniale dans ce contexte exigeant. Une attente à la hauteur de celle d'une clientèle privée incitée à la prudence, voire la défiance.

Méthodologie.

Comme traditionnellement désormais, ce prix comporte deux volets. Les Actifs de la distribution (*lire p. 15*) sont le reflet sur douze mois du palmarès des ventes publié mensuellement par *L'Agefi Actifs*, c'est-à-dire du succès commercial obtenu par les promoteurs.

Les Actifs de l'innovation se fondent, eux, sur une analyse strictement qualitative des produits lancés entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009, ou des nouvelles options offertes pendant cette même période pour les produits existants.

Deux grandes catégories sont en concours : les OPCVM et les contrats d'assurance vie. L'ensemble de leurs concepteurs sont concernés, qu'il s'agisse des banques à réseau, des banques privées, des sociétés de gestion, des sociétés ou des intermédiaires d'assurances. Ils sont sollicités directement ainsi que par un appel à candidature diffusé dans notre journal afin que chacun ait l'opportunité de poser sa candidature.

Tous les intéressés ont ainsi pu, dans les deux catégories, présenter deux dossiers correspondant aux produits « maison » considérés par eux comme les plus novateurs. Un tamis permettant de marquer clairement les convictions des acteurs et de respecter le parti pris sélectif du concours.

Les critères de choix premiers leur étant imposés par le règlement intègrent non seulement le concept et les aspects techniques des produits, mais aussi la valeur ajoutée des services associés, y compris pour les produits préexistants (1).

59 dossiers.

A fin mars, date de clôture des inscriptions, 52 structures ont fait acte de candidature pour mettre en lice 59 produits : 24 dans la catégorie contrats d'assurance vie et 35 dans la catégorie OPCVM (*lire l'encadré*). Pour chacun d'entre eux devaient être fournis :

- un questionnaire qualitatif sur le concept et la motivation de l'offre, la gestion technique et financière, les services aux souscripteurs et aux distributeurs ;
- tous les documents légaux et commerciaux relatifs aux produits.

Un jury tripartite.

Le jury, comme lors des précédentes éditions, se fonde sur une approche complémentaire de l'analyse des produits financiers, mais tout autant sur l'indépendance et l'impartialité des entités dont ses membres sont issus : une société de consultants (Périclès Consulting), un observatoire spécialisé (testepourvous.com) et *L'Agefi Actifs* (*lire l'encadré sur la composition du jury p. 12*).

10 finalistes à départager.

La sélection des Actifs de l'innovation a lieu en deux étapes.

Au cours d'une présélection, l'ensemble des dossiers sont passés en revue à la fois sous l'angle de leur qualité et de leur adéquation formelle aux critères requis.

Douze d'entre eux ont obtenu la faveur des jurés :

Dans la catégorie OPCVM, six fonds se sont détachés :

- Harewood Covered US Equity (Harewood AM) ;
- Sgam Invest Target Fund (Sgam) ;
- Parworld Emerging Step 80 et **BNP Paribas** Inflation Plus (BNP PAM) ;
- Activinflation (La Française des Placements) ;
- Multicaps Europe (Turgot AM).

Dans la catégorie assurance vie, six contrats ont été retenus :

- Terre d'avenir et Pierre de lune (**La Mondiale** Partenaire) ;
- Prymatys (**Centre Français du Patrimoine**) ;
- Accumulator Retraite (**Axa**) ;

- **Allianz** Retraite Invest4Life (**Allianz**) ;
- Pack Obsèques Familial (**Dexia** Epargne Pension).

Pour la première fois dans l'histoire de ce concours, le déroulement a été perturbé par le désistement en bout de course des deux dossiers présentés par **La Mondiale** Partenaire, la raison invoquée officiellement étant des modifications en cours pour chacun d'entre eux.

Les autres entités ont été conviées à venir défendre leurs couleurs à l'occasion d'une finale de présentation orale, qui s'est déroulée le 14 mai. Une finale de haut niveau où les responsables ont pu mettre en avant l'originalité et la qualité technique de leurs offres avec une pertinence saluée par le jury.

Remise des prix.

Cette audition a permis d'établir le classement définitif du palmarès 2009 (*lire ci-dessous et pp. 13 et 14*) et c'est en présence de très nombreuses personnalités de l'univers du patrimoine qu'ont été décernées les récompenses au cours d'une soirée parisienne, le 9 juin. Partenaire historique de la manifestation depuis l'origine, **BNP Paribas** Securities Services était officiellement représenté par son responsable des ventes France, **Bernard Blaud**.

« *La distribution et l'innovation sont au cœur des discours pour relancer la croissance* », a souligné ce dernier, rappelant que les circonstances actuelles devaient être un ressort pour développer des projets, à l'instar de sa société. Quant à **Frédéric Picard**, directeur général d' **Europeperformance**, il s'est félicité du fait que, depuis le début de l'année, l'érosion des OPCVM se soit arrêtée, avec +50 milliards d'encours sur les fonds de droit français. « *Un encouragement pour tous les acteurs* », a-t-il observé en prélude de la soirée.

ACTIFS DE L'INNOVATION - OPCVM

Tendances.

Cette année comme les précédentes, les OPCVM présentés aux Actifs du Patrimoine reflètent bien les tendances du marché. En premier lieu, beaucoup de produits opportunistes ont été lancés en 2008 et au début de l'année 2009. C'est notamment le cas des fonds obligataires à échéance, dans lesquels le gestionnaire conserve ses titres jusqu'à l'échéance (les fonds dits « *buy and hold* »), à la manière des techniques souvent utilisées par les assureurs. Les détenteurs de ces portefeuilles peuvent ainsi profiter du portage très élevé offert ces derniers mois par certaines entreprises.

Autre tendance : les fonds d'allocation. Le passé récent des marchés financiers a prouvé que la répartition des différentes classes d'actifs à l'intérieur d'un portefeuille en constituait, pour une large partie, la performance. Beaucoup de gestionnaires ont donc lancé des produits d'allocation diversifiés. Et si, depuis le milieu des années 2000, les fonds systématiques avaient souvent été mis en avant par les sociétés de gestion, les processus discrétionnaires, sans avoir totalement évincé les modèles mathématiques, reviennent sur le devant de la scène. Ensuite, alors que l'inflation est au plus bas - après avoir fortement progressé en 2007 et 2008 à cause de la flambée des matières premières -, plusieurs fonds couverts contre une hausse généralisée des prix ont vu le jour. Ces produits, qui misent sur le long terme, sont lancés aujourd'hui pour être à la disposition des investisseurs si, comme l'anticipent certains économistes, la sortie de la crise se soldait par une période d'« hyper-inflation ». Enfin, des fonds thématiques, sur l'environnement ou sur l'investissement socialement responsable, ont aussi été proposés aux investisseurs, même si les gestionnaires avaient déjà largement initié leurs gammes sur ce type de produits en 2006 et 2007.

Actifs d'or.

Le premier prix a été attribué au fonds d'actions américaines **Harewood Covered US Equity**, géré par **Harewood Asset Management**. Ce produit est exposé à l'achat sur l'indice **S&P 500** et vend par ailleurs des options d'achat sur ce même indice. Cette technique permet au gestionnaire, en renonçant à une partie des très fortes hausses, d'encaisser la prime correspondant à la vente des options et d'amortir ainsi les mouvements de baisse du marché. Si cette technique est parfois utilisée dans certaines banques, Harewood est le seul gestionnaire qui l'a industrialisée sur une gamme complète de fonds

Actifs d'argent.

Ce prix revient au fonds **Parworld Emerging Step 80 Euro**, géré par **BNP Paribas** Asset Management. Le gestionnaire offre au souscripteur la possibilité de s'exposer aux actions des marchés émergents tout en protégeant son capital. Ainsi, pendant l'année, la valeur liquidative du fonds ne peut descendre en dessous de 80 % de la valeur liquidative calculée à chaque date anniversaire. Le fonds est par ailleurs assorti d'un « effet cliquet » : dès que sa valeur liquidative augmente, la protection de l'année en cours est automatiquement accrue en conséquence.

Actifs de bronze.

La troisième place a été décernée au fonds **LFP Activinflation** géré par la Française des Placements. Cet OPCVM diversifié est investi dans l'optique d'assurer un rendement supérieur à l'inflation. Le gestionnaire sera aussi bien positionné sur les obligations indexées que sur des actions, les obligations convertibles ou l'immobilier. Si le gérant applique une stratégie globale orientée autour de l'inflation, la diversité des actifs utilisés lui permet de ne pas trop souffrir si le scénario inflationniste ne se concrétise pas.

ACTIFS DE L'INNOVATION – ASSURANCE VIE

Tendances.

Introduction d'options d'arbitrages automatiques de plus en plus évoluées, extension des mandats d'arbitrage, admission de nouvelles unités de compte - la mode est à l'ISR et aux supports *a priori* sécurisés à dominante obligataire -, les contrats d'assurance vie se modernisent, se perfectionnent. L'objectif est d'apporter l'information le plus rapidement possible - *reportings* sophistiqués, systèmes d'alertes. La recherche du juste coût est aussi très présente : les frais baissent, voire disparaissent sur les formules en ligne qui ne cessent de se développer.

L'assurance tend à se fondre inexorablement dans la grande masse des produits financiers. Les pouvoirs publics ne s'y sont pas trompés : n'ont-ils pas considéré à l'occasion de la publication de l'ordonnance du 30 janvier 2009 que la frontière entre les produits d'investissement, d'épargne financière et d'assurance vie était devenue... poreuse !

Et pourtant, quel que soit le degré de sophistication financier des contrats, les promoteurs seraient bien inspirés de rester à l'écoute des souscripteurs pour qui assurance rime avec sécurité. Les meilleures options du monde en 2008 n'ont pas dissuadé les assurés de se diriger en masse vers les fonds en euros, dopés eux aussi pour l'occasion.

Un assureur qui s'engage, un assureur qui sécurise et protège les capitaux investis sur les marchés financiers, voilà peut-être, à défaut d'être une nouveauté, une redécouverte du métier à laquelle les assurés seront peut-être plus sensibles demain que par le passé. C'est en tout cas ce qu'espèrent les assureurs avec leurs formules « *variable annuities* ».

Quant à la couverture des risques et la gestion des rentes, ce sont des dimensions qui, certes, continuent d'exister mais qui sont encore rarement mises en avant.

Cette année, le concours des Actifs de l'Innovation était expressément ouvert aux contrats de retraite et de prévoyance, mais les dossiers présentés dans cette catégorie n'ont pas été légion.

Actifs d'or.

Il récompense **Axa** France pour son contrat *variable annuities* **Accumulator**. Bâtie par le groupe et importée des Etats-Unis, cette solution garantit un revenu minimal dès l'adhésion quelles que soient les évolutions des marchés financiers.

Actifs d'argent.

Ce prix a été remis à **Allianz** pour son produit *variable annuities* **Allianz Retraite Invest4Life**. Le contrat obéit aux mêmes principes qu'Accumulator d' **Axa**, son précurseur, mais avec quelques variantes au niveau des garanties.

Actifs de bronze.

Il est attribué au **Centre Français du Patrimoine** pour **Prymatys Multivision**, assuré par **La Mondiale** Partenaire, pour la richesse de ses services aussi bien pour l'assuré que pour l'intermédiaire.

Prix spécial du jury.

Dexia Epargne Pension a été distinguée pour **Pack Obsèques Familial**, une formule transgénérationnelle qui permet d'apporter une garantie de type prévoyance et des services dans le cadre de la préparation des obsèques pour un ensemble d'assurés.

(1) Le détail du règlement sur agefiactifs.com - Les rendez-vous de L'Agefi - Rubrique Grands prix